



	CODIFICATION	INT CAT-HSE-POL ANT COR - 05	Date : 10/03/2025
	POLITIQUE ANTI CORUPTION		Révision : 00
			Page 1 sur 1

INTERNATIONAL CATERING est une entreprise qui ne saurait nullement tolérer ou encourager aucune forme de corruption perpétrée en interne ou par un tiers agissant pour ou à son nom.

Nous mettons en place ces stratégies pour lutter contre la corruption :

- **Évaluation des risques** : Identifiez les domaines où la corruption pourrait survenir, tels que les relations avec les fournisseurs, les transactions financières, etc.
- **Code de conduite anticorruption** : Élaborez un code de conduite clair et accessible à tous les employés.
- **Formation et sensibilisation** : Dispensez une formation à l'ensemble de l'entreprise à l'importance de lutter contre la corruption.
- **Dispositif d'alerte interne** : Mettez en place un mécanisme permettant aux employés de signaler tout comportement suspect sans crainte de représailles.
- **Contrôles internes** : Établissez un système de contrôle interne pour surveiller la conformité aux politiques anticorruption.
- **Évaluation de l'intégrité des partenaires**
- **Régime disciplinaire** : Adoptez un régime disciplinaire pour sanctionner les violations du code de conduite.

Le respect des règles et réglementations anti-corruption permet à INTERNATIONAL CATERING d'améliorer la conduite de ces affaires et de renforcer la confiance, en assurant la durabilité à long terme de sa croissance.

DIRECTION GENERALE

